

ICANN69 | Séances des Journées de la communauté – Réunion conjointe : Conseil d'administration de l'ICANN et Conseil de la ccNSO
Mardi 13 octobre 2020 – 16h00 à 17h00 CEST

[Cette séance sera enregistrée]

FRANCO CARRASCO : Bonjour et bienvenue à tous à la réunion conjointe entre le Conseil d'administration de l'ICANN et le Conseil de la ccNSO en ce mardi 13 octobre 2020. Je m'appelle Franco Carrasco, membre du personnel de l'ICANN, et je serai votre gestionnaire de la participation à distance lors de cette réunion.

Avant de commencer, je souhaiterais donner quelques brèves informations.

Veillez noter que cette réunion est organisée sous la forme d'un séminaire web Zoom. Sachez que pour cette séance, la prise de parole est réservée exclusivement aux échanges entre les membres du Conseil d'administration de l'ICANN et les membres du Conseil de la ccNSO. Par conséquent, les membres des deux groupes ont aujourd'hui été promus au rang de panélistes et sont les seuls autorisés à intervenir. Je m'adresse à nos panélistes, si vous voulez intervenir, n'oubliez pas de lever la main dans Zoom afin de rejoindre

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

la file d'attente. Tous les panélistes sont par défaut en mode silencieux, et vous devez donc activer le son avant de prendre la parole. Veillez à mettre sur silencieux toutes vos autres notifications d'applications et à indiquer clairement votre nom et affiliation.

Gardez en tête que le Conseil d'administration ne répondra aux questions que de l'unité constitutive avec laquelle il tient cette séance. De ce fait, la fenêtre Q&R est désactivée lors de ce séminaire web.

Lors de cette séance, une transcription en temps réel est assurée. Vous pouvez la consulter en cliquant sur le bouton « Sous-titre » dans la barre d'outil du séminaire web. Tous les participants à cette réunion peuvent rédiger des commentaires sur le chat. Pour ce faire, veuillez utiliser le menu déroulant dans la zone de chat ci-dessous et sélectionner « Répondre à tous les panélistes et participants ». Cela permettra à tout le monde de voir vos commentaires. Veuillez noter que les chats privés, lors des séminaires web, ne sont possibles qu'entre les panélistes. Ainsi, tout message envoyé par un panéliste ou un participant quelconque à un autre participant sera également visible par tous les autres hôtes, cohôtes et panélistes. Veuillez noter que cette réunion est enregistrée et que les conversations du chat sont archivées.

Enfin, nous prions tous les participants à cette réunion de bien vouloir respecter les normes de conduite requises de l'ICANN. Vous pouvez les consulter sur le lien fourni dans le chat Zoom.

Sur ce, je vais à présent donner la parole à Maarten Botterman, président du Conseil d'administration de l'ICANN.

Maarten, c'est à vous.

MAARTEN BOTTERMAN : D'accord. Merci pour cette introduction, Franco, et merci de gérer cet espace. Ça fait plaisir de vous voir, Katrina, ainsi que le Conseil de la ccNSO.

J'ai hâte d'entendre les débats de cette séance. Nous souhaiterions que, de notre côté, les débats soient présidés par nos membres de la ccNSO. Et en particulier, comme on en a beaucoup, Chris et Nigel, qui ont été désignés par la ccNSO.

C'est à vous, Chris, Nigel.

CHRIS DISSPAIN : Merci beaucoup, Maarten.

Katrina, on est tous là. On a tous envie de commencer, et on va donc commencer avec vos questions. C'est à vous.

KATRINA SATAKI : Merci. Merci beaucoup. C'est bon de tous vous voir, même si ce n'est que virtuellement pour le moment. Espérons qu'on puisse bientôt se voir en personne. Malheureusement, ça ne dépend pas de nous.

L'une des questions que nous voulions aborder avec vous est le futur du modèle de l'ICANN. Car on repose beaucoup sur les réunions en personne. Et il ne fait aucun doute que les réunions en personne contribuent à l'avancée de nos travaux.

De ce fait, à présent, alors qu'on se trouve dans cette situation, nous, au moins au sein de la ccNSO, avons réfléchi à comment en profiter au maximum. Mais même comme ça, apparemment, un jour ou l'autre, espérons-le, nous pourrions de nouveau voyager.

Notre question est donc la suivante : comment s'assurer que le modèle de l'ICANN est encore viable dans la configuration actuelle et qu'il le soit à l'avenir.

On sait que le Conseil d'administration passe en ce moment beaucoup de temps à réfléchir à toutes ces questions. On aimerait donc entendre votre point de vue, votre perception des choses, comment vous envisagez, peut-être, de modifier votre mode de travail, comment vous interagissez avec la communauté, les uns avec les autres. Quelque chose dont on pourrait s'inspirer, qu'on pourrait apprendre de vous, et peut-être que la communauté de la ccNSO pourrait aussi rajouter quelque chose et suggérer des façons d'améliorer le fonctionnement des choses, afin de garantir que le modèle de l'ICANN soit bel et bien viable.

Revenons à vous.

CHRIS DISSPAIN : Merci, Katrina. Merci beaucoup. C'est une belle occasion pour nous de parler de (coupure de l'audio).

Maarten va vous présenter ça.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui. Merci pour la question, Katrina. Et oui, on sait très bien qu'il s'agit de quelque chose auquel nous, en tant que Conseil d'administration, nous sommes confrontés, mais également la communauté, et même l'organisation, comment travailler ensemble dans le temps, à distance, en tenant compte des fuseaux horaires, et sans possibilité de se réunir en face à face.

Nous avons construit au fil des ans notre modèle en nous réunissant, en discutant, en se mettant d'accord, en se retrouvant, en dépit des fuseaux horaires et des différences culturelles, dans un seul et même lieu. Cette option n'est plus disponible à présent, et on ne sait pas quand on pourra y revenir.

À cet égard, le Conseil d'administration est arrivé à la conclusion que les choses ne seront plus comme avant, il a tâché de réfléchir à la façon dont nous pourrions compenser ce manque d'interaction sociale et à la façon de traiter au mieux les contraintes liées aux fuseaux horaires.

L'absence d'interaction sociale est un sujet sur lequel nous travaillons en permanence. Nous avons instauré une heure hebdomadaire, qu'on a appelé l'appel social du Conseil d'administration. Lors de cette

heure, les membres du Conseil d'administration, sur la base du volontariat, mais normalement les deux tiers du Conseil d'administration y participent, abordent des questions liées à notre enfance, notre passion pour les voyages, des questions qui n'ont pas de rapport direct avec l'ICANN mais qui donnent un petit aperçu de qui se cache derrière chaque personne, son nom, la direction, etc.

Et personnellement, j'aime beaucoup ça. On fait cela depuis avril et le niveau de participation est toujours à deux tiers du Conseil d'administration, avec toujours des personnes différentes, car d'autres choses peuvent arriver, je pense que pour nous, c'est devenu une pièce très utile du puzzle.

C'est aussi devenu un rendez-vous incontournable pour les nouveaux venus, les nouveaux membres du Conseil d'administration, et pour les personnes qui ne sont pas familières avec les autres pièces du puzzle, la tâche est encore plus grande, car on ne peut pas prendre quelqu'un à part lors d'une réunion pour lui poser une question simple qui, selon nous, n'intéressera personne, alors que ce n'est peut-être pas le cas. Donc on accorde une attention supplémentaire, et c'est ce qu'on fera à l'avenir notamment avec un nouveau venu tel que Patricio, qui est (inaudible) au sein de l'ICANN, (inaudible) pour qu'il connaisse aussi des personnes au sein de la communauté. Mais en même temps, notre mode de travail requiert une certaine interaction, la stimulation par l'échange avec autrui, lever la main en cas de difficulté, car on ne peut pas voir lorsqu'il y a un problème dans la salle, comme on ne voit

pas tous les visages, et le langage corporel. Et les quiproquos peuvent entraîner des problèmes. Il est important d'en être conscient.

C'est ce qu'on fait sur le plan social.

Comment organiser les choses virtuellement et non pas en personne, les réunions de trois jours de suite, huit jours par jour, plus le dîner, etc., ce n'est pas possible. On a donc décidé d'organiser des appels hebdomadaires programmés à l'avance, une fois tôt, une fois tard, afin de tenir compte des différents fuseaux horaires. Et l'idée afin d'utiliser pleinement ce temps, c'est d'organiser des ateliers du Conseil d'administration plus courts, au lieu de trois fois huit ou neuf heures, trois fois trois ou quatre heures, quatre heures. En gros, des journées plus courtes. Et oui, on a un problème car entre notre membre du Conseil d'administration le plus à l'Est, Akinori, et notre membre du Conseil d'administration le plus à l'Ouest sur la côte ouest de Los Angeles, en Californie, il y a 17 heures de différence. Et entre les deux, tout le monde a aussi sa vie. Lorsqu'il est tôt le matin à Los Angeles, il est déjà tard le soir à Tokyo. On essaie de faire de notre mieux.

Voilà une chose qu'on fait concrètement.

Outre cela et le fait que ça affecte les interactions de notre modèle au sein de cette communauté et de d'autres communautés, et au sein de l'écosystème de l'ICANN, je pense que nous sommes tout à fait conscients que ce que nous vivons, c'est quelque chose que d'autres vivent aussi, et nous devons trouver une solution ensemble. Pour ce

faire, nous avons engagé un dialogue et l'organisation a engagé un dialogue afin de chercher comment faire ça au mieux ensemble.

Par conséquent, par exemple, cette fois-ci, on a étendu nos échanges sur une plus longue période, mais avec des journées plus courtes.

Si quelqu'un souhaite ajouter quelque chose, qu'il n'hésite pas.

CHRIS DISSPAIN : Je crois que Nigel va prendre la parole.

NIGEL ROBERTS : Oui. Merci, Maarten.

Avant de passer la parole à un autre membre du Conseil d'administration et de répondre à d'autres questions, je vais ajouter mon point de vue personnel à cet égard.

On travaille depuis février, mars, avril sur quelque chose avec lequel on doit constamment s'habituer. Pour moi, on y a réfléchi en imaginant que ces contraintes allaient disparaître un jour. Si ces contraintes perdurent jusqu'au milieu de l'année prochaine sans qu'on voie la lumière au bout du tunnel, je pense que l'on va tous, le Conseil d'administration et la communauté, devoir réfléchir longuement et attentivement à la façon de gérer tout ça à long terme. Nous apprenons tous au fur et à mesure. Et je suis sûr que vous aussi.

D'autres membres du Conseil d'administration souhaitent-ils ajouter quelque chose à cet égard ?

Je ne vois ou n'entends personne.

(Plusieurs personnes parlent en même temps.)

MATTHEW SHEARS :

Pour rebondir sur ce que Maarten a dit, ce que l'on fait, avec efficacité, c'est prolonger nos travaux. Alors qu'avant on pouvait organiser des ateliers condensés sur trois jours, à présent nous prolongeons ces travaux sur une période plus longue.

Cela signifie que nos interactions sont plus fréquentes, ce qui aide, d'un côté, à résoudre certains des problèmes soulevés par Maarten, c'est-à-dire que nous passons plus de temps, plus régulièrement, les uns avec les autres sur Zoom, ce qui constitue un avantage.

D'un autre côté, on perd cette intensité des trois jours de suite, et pour moi, même si ces trois jours sont longs et durs, ils sont très utiles car ils nous permettent de connaître nos collègues et d'apprendre bien d'autres choses. Les deux façons de faire présentent donc des avantages et des inconvénients.

Mais je crois, pour réaffirmer ce que Maarten a dit, que le plus important, c'est d'entretenir ces relations, autant que possible, de manière continue. Et je pense que c'est pour ça que ces séances sont

si importantes et qu'on ne peut pas oublier l'objectif de ces grandes réunions ou arrêter de se rassembler avec la communauté.

On peut se demander s'il ne serait pas préférable de tenir régulièrement des séances avec la communauté au lieu d'attendre tous les trois mois. Pour revenir à ce que disait Nigel, je pense qu'il s'agit d'un aspect que l'on pourrait vouloir changer à l'avenir.

Merci.

NIGEL ROBERTS :

Oui, merci pour ce commentaire. On a une question de Roelof sur le chat : Serait-il possible de voir tous les membres du Conseil d'administration présents ?

C'est plus une question technique qu'un commentaire, certains membres du Conseil d'administration n'ont pas activé la vidéo. Je pense que --

KATRINA SATAKI :

Je pense que vous pouvez utiliser l'option coulissante au milieu de -- maintenant c'est au moment de mon écran, mais sur le côté droit de la diapo que vous voyez, il vous suffit d'étendre la fenêtre de ces vidéos, si vous voyez ce que je veux dire.

NIGEL ROBERTS :

Oui, merci pour cette intervention, Katrina.

Je pense que Göran a quelque chose à ajouter. Göran ?

GÖRAN MARBY :

Merci. C'est une discussion très intéressante. Permettez-moi de partager un peu ce que l'organisation ICANN a fait. En mars, nous avons fermé tous nos bureaux à travers le monde et demandé à tout le monde de travailler de chez soi, ce qui a plutôt bien marché. On sait tous que c'est un coup dur, qu'il est dur d'innover si l'on ne se voit pas. Mon expérience, ou plutôt ce que j'ai appris de tout ça, c'est qu'il est possible de réaliser les travaux devant être réalisés mais qu'il est plus dur d'innover et de lancer un nouveau projet.

Une chose qu'on a apprise de tout ça, c'est à quel point il est important d'organiser ces réunions avec le personnel. Et donc chaque mercredi matin, par exemple, heure de Los Angeles, on organise un appel avec tout le personnel de l'ICANN afin de veiller à maintenir le contact. On fait aussi des choses inhabituelles, comme organiser des concours sur un exercice à faire à la maison. On fait en sorte que les personnes se sentent impliquées dans un espace de travail.

Mais il convient aussi de se rendre compte qu'il est difficile de travailler chez soi. Des membres du personnel ont des enfants en bas âge, les deux conjoints travaillent, ou vivent dans de petits appartements. Des personnes utilisent carrément leur dressing afin de pouvoir travailler à des heures insolites.

Je pense qu'on apprend tous. On apprend beaucoup sur la manière d'interagir, en ces temps, en tant qu'espace de travail.

Mais je voudrais dire autre chose. C'est un point qu'on a déjà abordé lors de quelques appels lors de la deuxième réunion, et tout le monde veut en parler, et je trouve ça normal. Mon point de vue et celui du Conseil d'administration est qu'on organise des réunions pour la communauté. On est là pour permettre à la communauté de l'ICANN de se réunir et d'aborder des questions, et c'est pourquoi le Conseil d'administration a lancé, à mon initiative, une espèce d'enquête sur la procédure à suivre, enquête que nous avons envoyée aux SO et aux AC. Vous devriez consulter l'enquête et en faire un objet de discussion. Le but est que l'ICANN -- les différents segments de la communauté de l'ICANN doivent s'asseoir et discuter de ces questions afin de dégager des réponses aux questions qu'on a posées ou à toute autre question soulevée. Et je suis d'accord avec vous sur ce point. La question est plus de savoir comment nous allons reprendre ces réunions que quand. Il s'agit de savoir comment la communauté souhaite effectuer les travaux à faire.

L'idée est que la communauté, également à l'échelle régionale, se rassemble, ait cette discussion et réalise une synthèse de ses débats, et on résumera tout ça en une sorte de proposition fondée sur les différentes idées, et on renverra tout ça aux SO et aux AC afin de voir si on a bien tout compris. Et après les retours des SO et AC, on organisera une période de consultation là-dessus, afin que le Conseil d'administration prenne des décisions à cet égard.

Le processus doit être ascendant, et à présent les débats sont d'une grande importance.

Je ne connais pas les réponses. Je ne sais pas quand les réunions reprendront. Je ne sais pas à quoi ressemblera une réunion de l'ICANN. J'ai eu vent de propositions de -- un peu comme le fait le Conseil d'administration. Au lieu d'avoir deux ou trois semaines de réunions, on fait ça sur une période plus longue en apportant des modifications au modèle interactif. Je n'ai pas les réponses à ça, mais ma mission consiste à -- et le Conseil d'administration doit maintenant organiser cette discussion là où elle doit l'être, c'est-à-dire au sein de la communauté. Je pense que ce sera très important.

Je souhaite juste mentionner un point lié à la réduction des émissions de carbone. Depuis quelques années, vous rédigeons des rapports sur les émissions de carbone dues aux réunions de l'ICANN. Je pense qu'on fait ça depuis deux ou trois ans maintenant. Et je voulais juste ajouter ça à la conversation de la communauté, à prendre ou non en compte.

Comme pour tout, il s'agit de trouver le juste équilibre. Mais on a commencé à faire ça, je parle des émissions de carbone, également pour -- en tant qu'élément concret à aborder lors des discussions de la communauté.

J'apprécie personnellement que vous ayez mis ça sur -- que vous ayez posé cette question.

Merci.

NIGEL ROBERTS : Oui, merci, Göran. Et votre point sur l'empreinte carbone est aussi vraiment à propos. Je pense qu'on a tous eu une sorte de court-circuit et qu'on a pu réfléchir à beaucoup de choses au cours des six derniers mois.

Matthew, je crois que vous avez peut-être un bref commentaire à faire, puis je donnerai la parole à Leon.

MATTHEW SHEARS : Non, donnez la parole à Leon. S'il vous plaît.

NIGEL ROBERTS : D'accord. Leon.

LEON SANCHEZ : Merci, Nigel. C'est Leon, pour la transcription.

Vous savez que j'aime être optimiste, Katrina, et je sais que la situation est très compliquée. On a eu beaucoup de mal à poursuivre nos travaux et notre mission, mais je vois aussi des opportunités. L'une de ces opportunités est qu'on était habitué à attendre les réunions publiques pour organiser ce type de séances. Comme, par exemple, la séance entre le Conseil d'administration et la ccNSO

attend qu'une réunion en face à face ou une réunion publique soit organisée pour avoir lieu. Mais avec cette nouvelle configuration, je pense qu'on peut tirer profit de la situation et dire qu'on n'a pas besoin d'attendre qu'une réunion publique soit programmée pour organiser une séance avec la ccNSO, ou une partie de la ccNSO, dans l'hypothèse où il y aurait des questions urgentes à aborder ou même dans l'hypothèse où on voudrait faire le point sur différents sujets. J'y vois donc aussi une opportunité.

Je pense que l'enquête qui a été diffusée et les retours que vous obtiendrez, pas seulement dans l'enquête mais aussi par des canaux informels pour des canaux formels, seront très utiles et nous aideront, avec l'organisation, à déterminer la meilleure façon de s'adapter à cette nouvelle situation. Mais ne perdons pas de vue quand même les opportunités qui pourraient se présenter.

Merci.

NIGEL ROBERTS :

Merci, Leon. On apprécie votre optimisme.

Y a-t-il d'autres commentaires ou questions à ce sujet ?

Silence de plomb.

D'accord. Katrina, pourrions-nous passer à la question suivante ?

KATRINA SATAKI : Je suis sûre que mes collègues, les autres conseillers, ont quelque chose à dire. Ils sont peut-être un peu timides.

Mes collègues, s'il vous plaît ? Non ? Personne n'a quelque chose à ajouter ?

D'accord. Bon. Nigel, vous pouvez passer à la prochaine question.

NIGEL ROBERTS : D'accord. Je n'ai pas la question en face de moi là. Chris, vous l'avez ?

CHRIS DISSPAIN : Vérifions. Katrina, vous concernant, a-t-on abordé les deux points de la diapo actuellement affichée ?

KATRINA SATAKI : Oui. C'est notre question -- ce sont juste -- ce sont --

CHRIS DISSPAIN : Dans ce cas, je pense qu'on peut passer à la question adressée par le Conseil d'administration à la communauté. Et je crois, arrêtez-moi si je me trompe, que Matthew va traiter cette question ou plutôt engager cette discussion.

C'est ça, Matthew ?

MATTHEW SHEARS : Oui. Merci, Chris.

Je ne sais pas s'il y a une autre diapo ou...

Oui. D'accord.

Donc c'était la question posée par le Conseil d'administration à la communauté pour cette réunion. Et peut-être qu'en guise de brève introduction, je résumerais en quelques mots notre situation actuelle avant d'ouvrir la discussion, car un grand nombre de membres du Conseil d'administration y ont contribué et continueront à y contribuer, et je suis sûr que de votre côté, Katrina, vous avez des questions.

Donc concernant les travaux qui ont été menés au cours de l'année écoulée, ou des deux dernières années, afin de renforcer le modèle multipartite, permettez-moi de vous dire où on en est, puis nous élargirons les débats.

Donc le processus -- la période de consultation publique s'est achevée. Nous en sommes aux dernières étapes du rapport qui sera publié eu égard à ce processus. Et on passe à l'étape de mise en œuvre pour les travaux liés à l'évolution du modèle multipartite.

Pour rappel, six thèmes ont été soumis à l'examen de la communauté, et les trois thèmes qualifiés de prioritaires pour la communauté sont l'établissement des priorités, la définition de la portée des travaux et le consensus. Les travaux liés à ces trois thèmes se poursuivent, tout comme ceux des trois autres, mais ces trois domaines que sont

l'établissement des priorités, la définition de la portée des travaux et le consensus, ont été jugés plus importants, et donc leurs travaux seront menés en premier.

Donc on passe à l'étape de mise en œuvre qui sera en grande partie assurée à présent par l'équipe chargée des opérations de mise en œuvre au sein de l'organisation ICANN, à savoir le forum de la communauté. La prochaine étape des travaux consiste à définir une méthode d'évaluation car on ne peut pas savoir si l'efficacité du modèle multipartite a oui ou non été renforcée sur la période du plan stratégique et du plan opérationnel sans moyens permettant de l'évaluer. Voici pour le dernier axe de travail qui sera entrepris, c'est l'organisation qui en sera principalement responsable.

Mais je crois qu'elle va faire des choses clés ici qui -- attendez, permettez-moi de revenir en arrière car je crois que la question que vous avez soulevée en premier sur la viabilité du modèle est vraiment essentielle pour le renforcement de l'efficacité de notre modèle multipartite. Donc il y a plusieurs aspects -- le défi lié au Covid et celui de la distance et si on fonctionne de la manière qu'on fonctionne actuellement pendant plusieurs années, cela aura un impact ou pourrait avoir un impact sur l'efficacité du modèle. C'est quelque chose dont on doit tenir compte.

La question de l'établissement des priorités est bien présente dans l'esprit des membres du Conseil d'administration. Cela ne fait aucun doute. Et c'est en grande partie là-dessus que l'accent sera mis cette

année. Comme vous savez, une des recommandations de l'ATRT3 est de mettre en place un processus d'établissement des priorités. Donc c'est vraiment en première ligne. C'est une partie de notre grosse charge de travail concernant l'établissement des priorités, l'optimisation, l'ATRT3, le PDP 3.0. Toutes ces questions se rejoignent, et espérons que le produit de tous ces processus et initiatives soit un modèle multipartite amélioré et à l'efficacité renforcée au sein de l'ICANN.

Voilà pour le contexte. La réponse que l'on cherche à cette question est la suivante : du point de vue de la ccNSO, quels sont les principaux enjeux auxquels vous êtes confrontés à cet égard ou quel genre de -- quelles sont les possibilités d'accélération des progrès ? On souhaite vraiment connaître vos avis à cet égard. Et je suis sûr que d'autres membres du Conseil d'administration seraient ravis d'intervenir.

Merci.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Matthew.

L'un de mes collègues souhaiterait-il commencer ?

Si non, je commencerais, et ils prendront la suite, s'ils sont un peu timides.

On a évidemment discuté de toutes ces questions d'établissement des priorités et de méthode de travail, comment structurer nos travaux,

surtout au vu de cette situation inédite. Et bien sûr, nos priorités ont dû changer. On a dû davantage réfléchir à la participation de la communauté même en ces temps où il n'est pas possible de se voir en personne. Et en fait, on a l'opportunité d'intégrer davantage de personnes, des personnes qui n'ont probablement jamais assisté à des réunions en personne.

En même temps, je dirais que l'établissement des priorités est en soit une question très complexe, car quand par exemple la ccNSO parle d'établir des priorités, ça revient à dégager les priorités de nos travaux. Tout ce qu'on doit faire. Peut-être que l'organisation ICANN parle d'établissement des priorités, de la façon dont ils vont structurer leurs travaux. Le Conseil d'administration a peut-être un autre point de vue sur l'établissement des priorités.

Il n'y a peut-être pas de consensus sur notre vision de l'établissement des priorités, sur la façon d'assembler toutes ces priorités. Un autre aspect de ce modèle multipartite est -- personnellement, ce que je vois, c'est la complexité de certains éléments de l'environnement ICANN. Par exemple, l'annexe D, pas (inaudible) l'annexe D. Cette complexité des travaux ne facilite pas la tâche du modèle multipartite car non seulement les personnes doivent comprendre ces complexités, par exemple, de l'annexe D. Elles doivent également respecter strictement les règles, sinon notre communauté habilitée ne fonctionne pas.

Voilà. J'ai vu la main levée de Stephen. Stephen, vous avez changé d'avis ?

STEPHEN DEERHAKE : Non. Je suis d'accord avec vous concernant les complexités de l'annexe D.

Je me demandais si la méthode d'évaluation que le Conseil d'administration semble utiliser, d'après ce que j'ai compris précédemment, je me demandais quand l'évaluation serait terminée.

Mais pour revenir à vos remarques sur l'annexe D et ses complexités et inhibitions, si je peux dire, concernant la capacité de la communauté habilitée à réagir aux différentes mesures prises par l'organisation ICANN/le Conseil d'administration de l'ICANN, il pourrait être intéressant, et pourtant je déteste proposer ça à autant de niveaux, de former un groupe de travail intercommunautaire chargé de se plonger dans les complexités et les contraintes de temps de l'annexe D et voir si on ne pourrait pas régler ça et fabriquer un meilleur outil, non ?

Merci.

CHRIS DISSPAIN : Si je peux me permettre, c'est Chris.

Stephen, pour ceux qui ne connaîtraient pas bien l'annexe D, pourriez-vous nous indiquer rapidement son contenu ?

STEPHEN DEERHAKE : Il porte sur les décisions d'approbation, de retrait.

KATRINA SATAKI : De rejet.

STEPHEN DEERHAKE : De rejet. Merci.

Destituer un membre du Conseil d'administration ou destituer l'ensemble du Conseil d'administration. En gros c'est ça, avec bien d'autres ramifications, questions. Les délais dont disposent les personnes pour faire ce qu'elles doivent faire sont bien trop stricts. Et tout est à l'heure de Los Angeles alors que ça devrait être l'UTC. Ça continue encore et encore. C'est un cauchemar. Ça ne prend pas du tout.

Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci, Stephen. Quelqu'un souhaite-t-il faire un commentaire là-dessus ?

KATRINA SATAKI : Göran a la main levée.

GÖRAN MARBY :

Je vais faire un commentaire sur ce que Stephen a dit, car il en sait plus que moi sur ce sujet.

Mais juste un commentaire. C'est une discussion très intéressante. Comme je crois qu'on l'a dit, nous avons procédé à une réorganisation au sein de l'organisation ICANN et, pour la toute première fois, nous avons créé un département chargé de la planification au sein de l'ICANN où l'on essaie d'avoir une meilleure vue d'ensemble des activités que doit mener l'organisation ICANN afin de pouvoir planifier.

L'organisation ICANN se trouve à l'autre extrémité de la bouteille de ketchup. Une fois que la communauté de l'ICANN a formulé ses recommandations, décidé de ses révisions, que le Conseil d'administration les a approuvées, ces dernières finissent à l'ICANN qui est chargée de leur mise en œuvre.

Et avec le volume de travail que l'on a en ce moment avec le modèle multipartite, on doit planifier. Et l'autre mot pour planifier, c'est « établir des priorités ». On ne peut pas tout faire en même temps en permanence. On doit trouver comment y parvenir.

Et comme Matthew a dit, pourquoi ne pas l'avoir fait avant ? On se trouve à un moment crucial sur de nombreux sujets. Tellement de choses, très complexes, se profilent.

Et on espère s'y attaquer en partie grâce à la planification et au renforcement de la transparence. Et ça a aussi entraîné une

discussion très intéressante avec le Conseil d'administration dont Matthew parlera peut-être un peu plus, sur comment parvenir à relier l'organisation et le Conseil d'administration.

L'une des réponses à ça est la définition de processus un peu plus transparents pour les décisions qui sont prises à temps et leur compilation de sorte que la communauté puisse se rendre compte de ce qui a été fait au fil du temps. Car on veut éviter que l'organisation ICANN, par exemple, devienne un goulet d'étranglement parce qu'on ne dispose pas des ressources nécessaires à la mise en œuvre.

Donc je suis très content de ça. Très content. Et cela contribue à mettre davantage l'accent à l'avenir sur l'aspect lié à la mise en œuvre.

Merci beaucoup.

MATTHEW SHEARS :

Merci, Göran.

Je ne vois aucune autre main levée. Mais concernant le point soulevé par Göran, je pense qu'on se rend de plus en plus compte qu'entre le Conseil d'administration et l'organisation, il doit y avoir un alignement plus étroit en termes de mise en œuvre. Vous savez sûrement que nous disposons d'une planification stratégique. Mais l'alignement doit être considérablement renforcé concernant les travaux que nous devons mener, que la communauté doit mener, et leur mise en œuvre, et il doit y avoir une meilleure compréhension de la façon dont nous

pouvons atteindre tous nos buts du plan stratégique dans les délais impartis. Avec le plan quinquennal actuel, nous devons être bien mieux alignés et nous devons comprendre l'impact qu'aura cette charge de travail sur la communauté, le Conseil d'administration et l'organisation, et savoir comment assumer cette charge. Il s'agit d'une initiative en cours. On en reparlera lors de cette réunion.

Merci d'avoir soulevé ça, Göran.

Quelqu'un d'autre veut intervenir sur l'efficacité du modèle multipartite ? D'autres commentaires de la ccNSO ?

KATRINA SATAKI :

Oui.

Ça doit être une ancienne main levée. Mais s'il veut parler, qu'il le fasse.

MATTHEW SHEARS :

Non. C'est à vous, s'il vous plaît. Allez-y.

KATRINA SATAKI :

Merci.

Donc la question, peut-être. Vous, le Conseil d'administration, lorsque vous parlez d'établissement des priorités, comment hiérarchisez-vous des recommandations qui proviennent de différentes sources ?

Examinez-vous le contenu de la recommandation ou examinez-vous la source ? Une source peut-elle être prioritaire par rapport à une autre ? Comment fonctionne ce processus au sein du Conseil d'administration ?

MATTHEW SHEARS :

Merci, Katrina.

Je vais peut-être appeler quelques membres du Conseil d'administration pour intervenir.

Ça serait intéressant d'entendre l'avis d'Avri, si elle est là, d'en savoir un peu plus sur le processus d'optimisation et comment nous avons dû adapter ça aux travaux de l'ATRT3, par exemple. Ça vous aiderait peut-être à comprendre les travaux qu'on mène et comment on hiérarchise en conséquence.

Avri, souhaitez-vous intervenir ?

AVRI DORIA :

Oui.

D'accord. Concernant l'établissement des priorités, tout d'abord, il y a un projet spécifique sur -- et un caucus qui travaille sur le problème de l'établissement des priorités, qui revêt en fait deux aspects. L'un d'eux consiste à donner la priorité à tout ce qui se trouve actuellement sur la table. Et l'autre concerne la façon de hiérarchiser tout ça par la suite.

Et entre ces deux lignes, comment gérer les changements de priorités au fil du temps. On a à présent un document et Becky peut en parler plus en détail.

Le terme d'optimisation fait référence aux processus de révisions, spécifiques et organisationnelles.

On avait, au sein de l'OEC, un projet visant à trouver une solution au problème d'avoir à effectuer en même temps neuf révisions à différentes étapes. Et, en gros, lorsque l'ATRT3 s'en est chargée et lorsqu'ils ont accepté d'inclure dans leurs travaux l'examen de l'optimisation des révisions, on a en quelque sorte arrêté le processus, en attendant qu'ils formulent éventuellement une recommandation.

Ils en ont finalement formulé une. À présent, il y a un autre caucus, le caucus de l'ATRT3, qui examine toutes les recommandations de l'ATRT3 afin de les comprendre, de comprendre ce qui les unit, de comprendre comment les appliquer, en lien avec les responsables du moment, etc.

Au sein de l'OEC, on a pris la partie qu'ils proposaient comme solution aux révisions et en gros, on effectue presque un exercice de réflexion, mais pas tout à fait. Si on accepte tout tel que c'est écrit, première question, comment ça marchera ? Qu'est-ce que ça signifie eu égard à toutes nos obligations ? Qu'est-ce que ça signifie eu égard aux modifications qui seraient apportées aux statuts constitutifs ? Est-ce que ça satisfait toutes les exigences qu'on a dégagées des

commentaires de la communauté, des questionnaires, des conversations ? Cela crée-t-il de nouvelles difficultés ? Cela crée-t-il de nouveaux problèmes ?

On est en plein dans ce processus en ce moment, et ça va durer encore un certain temps, même si on doit donner une réponse aux recommandations de l'ATRT3 d'ici décembre. Donc on n'a plus beaucoup de temps.

C'est une grosse période de travail, même si elle a été repoussée en attendant la fin de ces réunions.

Voilà où nous en sommes actuellement. Comme vous le savez probablement, il existe d'importantes difficultés liées aux modifications organisationnelles et substantielles.

Une fois que tout ça sera approuvé, de nouveau, en affirmant que tout pourrait être accepté, si tout est accepté, beaucoup d'éléments qui requièrent une modification des statuts constitutifs devront être soumis au processus de révision défini par les statuts constitutifs et la communauté habilitée prendra part à ses discussions, etc., jusqu'à ce qu'on parvienne à une solution.

Tout ce qui requiert une modification des statuts constitutifs suite aux révisions devra aussi être soumis à une étape décisive supplémentaire avant d'être réellement modifié. J'imagine qu'il y aura des consultations à ce stade, mais il est beaucoup trop tôt pour, en quelque sorte, les planifier.

J'espère que ça répond à votre question. Mais je suis prête à entrer davantage dans les détails si quelqu'un le souhaite.

Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci, Avri. C'est très utile.

J'espère que ça vous a été utile, Katrina.

KATRINA SATAKI : Tout à fait. Merci beaucoup, Avri.

Dans le même ordre d'idée, lors du récent séminaire web du Conseil, on a discuté de la façon de rendre notre propre processus d'élaboration de politiques plus efficace et efficient. Et je souhaite vraiment avoir vos retours sur l'un des commentaires formulés par l'un de nos conseillers, et d'autres commentaires, car à un moment donné, lorsque le résultat final de notre politique sera transmis au Conseil d'administration, le Conseil d'administration doit l'approuver. Et d'après les observations de certains de nos conseillers, le Conseil d'administration donne apparemment la priorité aux travaux d'élaboration de politiques effectués par la GNSO, par exemple. Les nôtres seraient un peu retardés et ne seraient pas prioritaires.

On comprend parfaitement qu'il est impossible de tout faire en même temps. Je voulais juste avoir votre avis sur l'établissement des priorités par les SO/AC.

Merci.

MATTHEW SHEARS :

Oui. Merci. Maarten et Nigel, vous voulez peut-être intervenir ?

Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN :

Bien sûr.

Je pense qu'il est vrai que la GNSO dispose de plus de temps pour l'élaboration de politiques, et donc c'est pour ça qu'elle élabore davantage de politiques. Mais on est prêt à vous aider, tout autant, et l'ASO aussi. Je vous assure que vous avez toute notre attention.

Et je vois que Nigel veut aussi faire un commentaire à cet égard. C'est bien ça ?

NIGEL ROBERTS :

Oui, merci, Maarten.

J'allais dire plus ou moins la même chose, mais j'allais le dire de façon un peu plus virulente.

Je ne laisserai jamais un type de PDP avoir la priorité sur un autre, d'autant plus s'il s'agit de la ccNSO.

Il est vrai que la GNSO élabore beaucoup plus de politiques que la ccNSO. Mais toutes ces politiques ont la même importance. En fait, ce qui est bien avec les PDP de la ccNSO c'est qu'il y en a peu et qu'ils sont espacés dans le temps. Mais ils sont toujours extrêmement importants.

Merci.

KATRINA SATAKI :

Merci beaucoup, Nigel. Merci, Maarten.

D'autres commentaires de mes collègues ou de quelqu'un d'autre ?

MATTHEW SHEARS :

Katrina, j'allais vous suggérer, si ça vous va, qu'on demande à Xavier de parler rapidement de ses deux fonctions, ses nouvelles fonctions. Car je crois que ça se prête bien à la question de la mise en œuvre et de la planification, si ça vous va.

Xavier.

XAVIER CALVEZ :

Merci, Matthew. Vous m'entendez ?

MATTHEW SHEARS : Oui on vous entend.

XAVIER CALVEZ : Merci.

Merci de me donner l'occasion de m'exprimer. Concernant le sujet de l'établissement des priorités, comme Katrina l'a dit, c'est un sujet complexe, notamment dans le cadre du modèle multipartite de l'ICANN qui est par définition et par principe ouvert. Et cet établissement des priorités doit être envisagé dans le contexte du plan stratégique, qui dicte à l'écosystème quoi faire.

Pour rebondir sur le point que Göran a soulevé précédemment et que Matthew nous a rappelé, l'organisation a créé deux nouvelles fonctions distinctes. L'une est le département chargé de la planification. C'est une nouveauté d'un point de vue organisationnel au sein de l'organisation. Il concentre et regroupe toutes les activités de planification qui étaient auparavant menées par l'organisation.

Dans cette perspective, ce n'est pas nouveau, mais ce groupe de planification souhaite faire évoluer la planification au sein de l'ICANN vers une approche plus collaborative nous donnant la possibilité de planifier réellement ensemble alors qu'actuellement c'est l'organisation qui propose un plan qui est ensuite soumis à la consultation du public et de la communauté.

Et une partie de cette activité de planification collaborative consiste à essayer de définir ensemble un mode de hiérarchisation des travaux

au niveau de l'écosystème. En gardant évidemment en tête que chaque organisation a ses propres priorités qui ne doivent pas constituer une source d'information conflictuelle mais plutôt une source d'information complémentaire.

Bien sûr, définir une méthodologie pour l'établissement des priorités implique des efforts de la part du Conseil d'administration et de la communauté, avec le soutien de l'organisation. C'est quelque chose qu'on aimerait pouvoir faire au cours des prochains mois. Puis appliquer cette méthodologie et approche à la prochaine version de la planification pour l'exercice fiscal 2023, car on est déjà à mi-chemin de la planification pour l'exercice fiscal 2022.

Voilà pour l'aspect lié à l'établissement des priorités. Et le département chargé de la planification va se concentrer là-dessus au cours des prochaines semaines et prochains mois.

Le deuxième département qui a été créé au sein de l'organisation est le département chargé des opérations de mise en œuvre, son domaine d'activités consistant à assurer la mise en œuvre des travaux non politiques de la communauté. En d'autres termes, les révisions ou les recommandations de groupes de travail intercommunautaires. Et cela comprend la piste de travail 2, l'évolution du modèle multipartite dont on parle, et bien sûr toutes les révisions, une fois que ces révisions ont soumis leur rapport et que le Conseil d'administration a adopté les recommandations qu'il a examinées.

Et donc l'ensemble de ce domaine d'activités relève à présent du département chargé des opérations de mise en œuvre. Et je supervise ces deux départements, celui de la planification et celui des opérations de mise en œuvre.

Je vais m'arrêter là. Si vous avez des questions, je serais ravi d'y répondre.

Merci.

MATTHEW SHEARS :

Merci, Xavier. Y a-t-il des questions pour Xavier ?

Je pense que cela donne un bon aperçu de la portée des travaux et de la façon dont la structure et l'organisation évoluent afin de s'attaquer à certains problèmes majeurs, dont l'établissement des priorités et (inaudible).

Avri, je vous vois lever la main.

AVRI DORIA :

Oui, merci. C'est Avri qui parle.

Je veux revenir sur la possibilité qu'un PDP soit lésé par rapport à un autre en termes de programmation. Nigel a dit qu'il ne laisserait pas ça arriver.

Et moi qui suis probablement plus liée à la GNSO qu'à la ccNSO, je n'imagine pas cela arriver. Et je pense, comme quelqu'un l'a je crois déjà dit, qu'une partie de la programmation est déterminée par les travaux qui doivent respecter des délais. Par exemple, en cas de révisions officielles précisant que « Vous devez répondre avant une date précise », c'est ce genre d'éléments qui peut déterminer l'établissement des priorités.

Sinon, je pense que ce qui guide l'établissement des priorités, c'est la complexité, la difficulté, le temps que cela prendra avant de pouvoir arriver à une décision. Car quasiment tout ce qui est transmis au Conseil d'administration est soumis à un processus, soit au sein d'un comité soit au sein d'un caucus ou d'un groupe de travail ou une autre de ces choses sur lesquelles on travaille. Et c'est vraiment ce qui est prêt à passer à l'étape suivante qui semble déterminer les priorités.

Mais je serais vraiment surprise, et je n'ai pas encore vu ça depuis que je suis au Conseil d'administration, ça fait trois ans, je n'ai jamais vu quelque chose s'approcher d'une mentalité du type « allez, faisons passer leur travail avant ». Bien sûr personne n'a jamais dit ça, mais je n'ai même jamais observé ce type de mentalité, donc je pense vraiment que cela ne pourrait pas se produire. Mais la complexité des travaux, leurs délais et d'autres éléments peuvent parfois faire que certains travaux ont la priorité sur d'autres.

Merci.

MATTHEW SHEARS : Je vois Stephen lever la main. Stephen ?

STEPHEN DEERHAKE : Merci. Je veux juste faire écho aux opinions d'Avri à ce sujet. Je ne peux imaginer une situation où, lorsque la ccNSO -- et je suis chargé probablement des prochains travaux qui nous seront présentés. Et comme ça a été mentionné à juste titre, on reçoit beaucoup de choses de la ccNSO, et on mettrait ça de côté pour traiter d'une politique élaborée par une autre SO ou un autre AC ?

Non, il n'y a aucune crainte à avoir. Merci à Avri pour ses commentaires. Merci.

MATTHEW SHEARS : Merci beaucoup.

D'autres commentaires ? Les membres du Conseil d'administration ?
La ccNSO ? (Inaudible) ?

Katrina ou Nigel ou Chris, je vous rends la parole ?

CHRIS DISSPAIN : Je pense qu'on a fini. Je pense qu'on va redonner la parole à Katrina.

KATRINA SATAKI : Merci beaucoup. Merci beaucoup pour vos commentaires. Merci d'avoir pris au sérieux nos questions et d'y avoir répondu comme vous l'avez fait. C'est vraiment très rassurant.

Merci beaucoup. Si aucun de mes collègues n'a rien à ajouter, je souhaiterais encore vous remercier et redonner la parole à Nigel, Chris ou Maarten pour conclure.

NIGEL ROBERTS : Chris, on va donner la parole à Maarten, non ?

CHRIS DISSPAIN : J'ai peut-être quelque chose à dire.

Je veux juste dire merci à la ccNSO. C'est ma dernière séance des Journées des unités constitutives, ou plutôt de la Quinzaine des unités constitutives, comme c'est le cas à présent. Alors je voulais vous dire merci. C'est tout.

Je redonne la parole à Maarten.

MAARTEN BOTTERMAN : Oui, et pour cette raison c'est un moment important. Je pense que la plupart des gens autour de cette table ne peuvent imaginer une réunion entre la ccNSO et le Conseil d'administration sans Chris, mais on devra s'y habituer, et vous allez nous manquer. Merci pour tout ce que vous avez fait. Et la ccNSO --

CHRIS DISSPAIN : Je suis déjà en train de creuser un tunnel. Je creuse un tunnel pour pouvoir revenir.

MAARTEN BOTTERMAN : Et jusqu'en Californie, n'est-ce pas ?

Et merci également de nous avoir accueillis. Je pense qu'il est important de faire cet effort de collaboration ensemble.

Et oui, si c'est vrai que par le passé la GNSO a été plus active et que l'ICANN y a consacré plus de temps, c'est assez logique au vu du modèle, mais la ccNSO est tout aussi importante pour nous et constitue une partie essentielle de l'ensemble. Et avec vous, nous avons hâte de s'attaquer à tous les défis que nous rencontrerons, et malheureusement, s'y attaquer virtuellement est la seule solution possible à l'heure actuelle, avant de pouvoir de nouveau se retrouver en face à face pour faire avancer les choses.

Merci pour votre temps et à très bientôt !

KATRINA SATAKI : Merci, au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]